

Contribution à la programmation pluriannuelle État-Région 2014/2020



Associé au suivi du Contrat de projets État-Région (CPER) 2007-2013, le CESER a souhaité apporter sa contribution au débat sur l'avenir du prochain Contrat et des fonds européens 2014-2020.

Ce travail fait ressortir les défis à prendre en compte pour renforcer l'attractivité de la région et son développement économique et social, en termes d'équipements, d'innovation, d'équilibres sociaux et d'interrégionalité,

à savoir :

1. Relever le défi du développement et de l'innovation, c'est :

- Poursuivre la mise en place des infrastructures de communication nécessaires à l'ouverture internationale du Grand Ouest,
- Soutenir la compétitivité pour l'emploi en misant sur l'innovation dans tous les domaines,
- Relever les défis énergétiques.

Par exemples :

- **Accélérer la politique d'aménagement numérique** de l'ensemble du territoire régional est une priorité absolue ! Entreprises, particuliers, institutions... doivent pouvoir communiquer et innover dans tous les domaines, e-santé, e-formation, e-services...
- **Soutenir la compétitivité pour l'emploi** en accompagnant le développement à l'international au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche. La compétitivité doit aussi s'appuyer sur la formation professionnelle continue, notamment au service des PME et TPE, aussi bien pour les chefs d'entreprises que pour les salariés dans l'objectif d'accroître les compétences.

2. Relever le défi des territoires et des habitants, c'est :

- Promouvoir l'insertion sociale et combattre la pauvreté .
- Anticiper et accompagner le vieillissement de la population et garantir l'accès aux soins à tous les ligériens,
- Favoriser l'accès et la réussite éducative, mais aussi aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport pour tous,
- Protéger l'environnement et promouvoir un usage durable des ressources.

Par exemple :

Mesurer l'impact de notre environnement quotidien et de ses perturbations dans le cadre d'un programme régional de recherche. Quelle est la corrélation entre les polluants de tous ordres, métaux lourds, effets cocktail... et les allergies, risques de maladies chroniques et dégénératives ?

Le CESER poursuivra sa réflexion dans les mois à venir pour dégager des priorités.

Cette première contribution a été votée en session plénière le 8 octobre 2012 par 100 voix pour et 1 abstention.

[>> En savoir plus](#)